

ant son absence, afin
Sickles avait besoin
partais pour Geor-
ressé. J'entrai à la
pitamment la porte
y trouvai M. Key
d'une table cen-
y avait un plat de
ille de champagne.
t. Je m'excusai.
un verre de vin.
instant, je repars
la voiture, ma-
relative inutile d'em-
témoignage.) que
une mauvaise
s parlé à M. Sick-
à la cour s'il lui
ite ayant objecté
ander au témoin
M. Key a dit au
me Sickles. La
claration est que
s de faire croire
aient qu'amicales
de Mme Sickles,
une enfant.—Le
pas comment ce
de Mme Sickles
le présent cas.—
ception de cette

JOUR.
19 avril 1859.
permission de se

miné :—Ce té-
-York. Il a été
de cocher de M.
habitudes de la
Il ne sortait pas
Sickles, sans que
la voiture. Il
r dans les rues
Sickles était ab-
ours rendu de
et restait jus-
de la nuit.—
M. Sickles
minuit. Etant
heure du ma-
n'arrêtais pour
royions avoir
te, et M. Key

et Mme Sickles sortirent de la biblio-
thèque et vinrent voir à la porte ; il n'y
avait personne ; ils la refermèrent et
rentrèrent dans la bibliothèque qu'ils
fermèrent aussi à la clef, ainsi que l'au-
tre porte de ce même appartement. Je
restai où j'étais pendant quelque temps
et j'entendis un certain bruit sur le sofa
durant deux ou trois minutes ; la ser-
vante s'enfuit ; je lui parlais de ce bruit
et elle ne voulut pas m'écouter [Rires.]
Il ne convenait pas qu'elle m'entendît.
J'allai me coucher. Je savais qu'ils n'é-
taient pas à accomplir une œuvre bonne
[Rires.] — Le témoin rapporte ensuite
les différentes occasions où M. Key et
Mme Sickles se rencontraient, particu-
lièrement celle d'une visite faite par M.
Key et Mme Sickles au cimetière de
Georgetown, où ils restèrent environ
une heure, hors de la vue du témoin.—
La transquestion ne produisit rien de plus
que l'examen-en-chef, excepté une ren-
contre qui eut lieu entre M. Key et
Mme Sickles au moment où ils sortaient,
à deux heures du matin, d'une soirée
donnée chez le sénateur Gwin. M. Key
monta dans la voiture avec Mme Sick-
les. La voiture traversa des rues reti-
rées et s'arrêta devant le *National Hotel*.
Ils restèrent pendant une heure dans la
voiture. M. Sickles était alors chez lui.

G. W. Emerson ayant été assermen-
té, il dit que son état est celui de bon-
cher, et que M. Key est allé à son banc
dans le marché, le jeudi avant sa mort ;
il accompagnait Mme Sickles, qui lui
remit son portefeuille pour payer le
compte qu'elle devait au témoin.

John Cooney est assermenté :—Il est
le cocher de M. Sickles depuis le 8 fé-
vrier dernier. Son témoignage consiste
à rapporter les occasions où M. Key
rencontrait Mme Sickles dans la rue et
montait dans sa voiture.

M. Woolridge réexaminé :—Une en-
veloppe et une lettre lui étant montrées,
il déclare avoir vu les deux au Capitol,
entre les mains de M. Sickles, qui lui
en lit deux ou trois lignes et ne put
aller plus loin.—La poursuite objecte à
la production de cette lettre ; la cour
déclare, après lecture faite de ce docu-
ment, qu'elle est comprise dans sa dé-
cision. Voici cette lettre :

" WASHINGTON, 24 février 1859.

" HON. DANIEL SICKLES,

" CHER MONSIEUR :—Je vous adresse
ces lignes avec un profond regret ; mais
un devoir indispensable me force à le
faire, en voyant que l'on vous en impose
tellement.

" Il y a un individu (*fellow*), je puis
dire,—car il n'est pas un gentilhomme
en aucune manière,—du nom de Philip
Barton Key, que je crois être le procu-
reur du district, qui loue une maison
d'un nègre du nom de John A. Gray, si-
tuée sur la 15e rue, entre les rues R
et L, dans aucun autre but que celui de
rencontrer votre femme, Mme Sickles.
Il attache une ficelle en dehors de la
fenêtre pour lui faire signe qu'il est
dans la maison, et il laisse la porte dé-
barrée et elle y entre.

" Avec ces quelques remarques (*hints*)
je vous laisse à imaginer le reste.

" Très respectueusement votre ami,

" R. P. G."

M. Brady dit qu'il veut prouver la dé-
claration du prisonnier immédiatement
avant de laisser sa maison, et avant sa
rencontre avec M. Key, afin de montrer
la condition de son esprit et en induire
qu'il n'est pas légalement responsable
de l'acte. — La poursuite objecte. — M.
Magrueder dit que la poursuite paraît
vouloir supprimer la vérité, tandis que
la défense cherche tout le contraire. La
poursuite conduit cette affaire comme
si votre honneur était un Minos ou un
Rhadamanthe siégeant pour administrer
un code brutal dans les régions de Plu-
ton.—Le juge rappelle le conseil à l'or-
dre.

M. Carlisle dit que la poursuite n'a
pas d'objection à ce que le conseil de la
défense prétende que la poursuite con-
duit cette affaire d'une manière diffé-
rente de la défense.—M. Magrueder dit
qu'il répond à des remarques qui ont
été faites par la poursuite. Il fait de
nouveau allusion au fait que le minis-
tère public emploie deux procureurs, et
qu'une application a été faite auprès du
premier magistrat des Etats-Unis pour
en faire nommer d'autres encore.—Le
juge dit à M. Magrueder de ne pas faire
allusion au premier magistrat, qui n'a
rien au monde à voir dans cette affaire.